

internationale liée par une convention sur l'acheminement du courrier dans le monde entier, à des tarifs déterminés. Le ministre a dit, sauf erreur, que les objets de la deuxième classe en provenance des États-Unis coûtaient au Canada quelque 3.5 millions de dollars par année. Cela répond donc, en partie, à la question.

Il y a une autre question: Combien coûte la manutention du courrier en vrac, comme les envois d'argent, si l'on compare le tarif postal au tarif des services privés de sécurité? Combien en coûte-t-il aux contribuables ou aux usagers du courrier ordinaire de première classe pour subventionner le service de livraison par exprès qu'il faudra accroître si l'on donne suite à la proposition de fermer les bureaux de poste une journée de plus par semaine dans les villes, puisque le service régulier sera réduit?

Pourquoi le tarif des objets de deuxième classe entre les Amériques est-il différent de celui des objets de même classe échangés entre le Canada et la Grande-Bretagne? Quel pourcentage du courrier de deuxième classe livré au Canada provient de publications américaines ou de filiales entièrement américaines au Canada? Quelle était la valeur des imprimés importés au Canada au cours des dix dernières années et transmis par notre service postal sans rémunération aux termes de la Convention postale universelle?

J'ajouterais une autre question à celles-ci. Il y a dix ans on plaçait le Canada au premier rang des pays qui mécanisaient leurs services postaux. Nous tentions à l'époque des essais avec des machines pouvant, d'après mes renseignements, trier des milliers de lettres par heure. Le ministre a abordé ce sujet d'ensemble, mais j'aimerais qu'il le creuse un peu. Voici ma question: Qu'est-il advenu de notre modernisation et de notre progrès technologique? Dans ce monde de plus en plus électronisé, monsieur l'Orateur, il semble que les Postes canadiennes, autrefois pionniers du progrès, se laissent maintenant dépasser. Pourquoi, et que propose-t-on pour leur redonner leur première place et leur faire jouer ce rôle si nécessaire dans ce domaine.

Pour terminer, monsieur l'Orateur, je formule de nouveau l'espoir avec les membres de mon parti que soit déferée à un comité permanent de la Chambre toute cette question compliquée qui lèse les usagers, les correspondants et les éditeurs canadiens pour qu'il en fasse une étude approfondie. J'espère que cela se fera, monsieur l'Orateur. Sinon, j'aimerais formuler une dernière recommandation. Je proposerais l'établissement d'un organisme de révision chargé d'entendre les représentants des publications non lucratives

[M. Mather.]

plaider en faveur d'une exemption des augmentations de tarif proposées pour le courrier de deuxième classe ou motiver l'octroi d'une subvention.

J'ai commencé, monsieur l'Orateur, en disant que j'allais inverser la méthode habituelle; j'ai donc résumé mes observations non point à la fin de mon discours mais au commencement. Nous voulons surtout indiquer que nous appuyons la proposition excellente selon nous, de l'opposition officielle: déferer toute la question à un comité permanent.

M. Mac T. McCutcheon (Lambton-Kent): Monsieur l'Orateur, depuis que le ministre des Postes (M. Kierans) a laissé échapper des bribes de ses projets de réforme dans le ministère, les divers détails du programme ont certes suscité un torrent de critiques. Je m'empresse d'ajouter que je n'ai pas l'intention de faire chorus. Pour l'instant ce qui m'intéresse surtout c'est le concept fondamental du ministre et ce que je crois être son erreur de raisonnement quant aux économies dans la fonction publique.

Tout le monde veut que le gouvernement supprime les dépenses inutiles et se réjouirait que le gouvernement actuel fasse preuve d'un plus grand sens des responsabilités dans l'affectation des recettes fiscales. Par contre, tout le monde s'attend que le gouvernement dispense les services publics qui sont à la fois la justification d'une bureaucratie centralisée et un devoir envers les citoyens. Chercher à supprimer un service public essentiel est, en vérité, une façon curieuse de procéder.

Je n'ai jamais entendu prêcher nulle part que les services publics, comme les postes, devaient être un moyen d'accroître nos revenus. S'il en est ainsi, monsieur l'Orateur, que dire de nos chemins de fer nationaux, de notre société nationale d'aviation, et surtout de notre réseau national de radiodiffusion? Pourquoi en vérité un service public devrait-il être rentable et ces autres fonctionner à perte?

Il me paraît logique, monsieur l'Orateur, que quiconque administre un service public comme les Postes tente de le faire aussi économiquement que possible. A mon avis, il serait raisonnable de viser à équilibrer le budget de l'entreprise. Cependant, je ne saurais concevoir qu'un service public comme les Postes soit administré comme une entreprise privée à but lucratif.

Il est peut-être concevable, monsieur l'Orateur, que le ministre actuel des Postes voie ses nouvelles attributions dans la perspective d'une entreprise privée où le profit est dieu et